

## **Appel à candidature : résidence d'auteur au Service Université Culture à Clermont-Ferrand**

Le Service Université Culture (SUC) est un service chargé de la politique culturelle de l'enseignement supérieur de l'académie de Clermont-Ferrand. Le SUC veille à l'inscription des Universités dans leur territoire et dans la politique académique de la culture. Il développe, depuis ses origines, des partenariats avec la DRAC, les institutions culturelles, les collectivités territoriales, le CROUS. Il est inscrit dans la scène culturelle locale. Il s'attache à établir des relations avec l'enseignement et avec la recherche, tant dans les domaines des sciences humaines que dans ceux qui lient les arts et les sciences. (Rencontres avec l'art et les artistes. Espace de pratiques. Lieu de réflexions croisées sur l'art et la culture. Conseils pour les projets professionnels du domaine. Espace d'information et de conseils en matière culturelle. Suivi de projets).

La résidence est de 8 semaines réparties entre décembre 2017 et mai 2018. L'auteur consacra 70 % du temps à la conduite de son projet personnel de création et 30 % à de l'action culturelle et de médiation.

Cette résidence est en lien avec l'Atelier Création Littéraire Contemporaine et les rencontres Littérature Au Centre, sur le thème *Littérature et Ville*.

L'auteur suivra les étudiants de l'atelier d'écriture (Création littéraire contemporaine) dans leur processus de création (relecture et suggestions sur les textes retenus) ; il participe à une rencontre dans cet atelier et autorise la publication d'un de ses textes inédits. La fin de sa résidence se déroule en même temps que le lancement de la revue *Terres d'encre*.

En s'appuyant sur sa démarche de création, l'auteur sensibilisera les jeunes à la littérature et à l'écriture. Son projet personnel préside au contenu de cette résidence. Les actions de médiation culturelle reposent sur la rencontre du public, autre qu'étudiant, avec le processus de création. Le projet sera proposé à des étudiants dans le cadre des enseignements, ou à des groupes d'étudiants dans des ateliers de pratique, conduits en lien avec des enseignants. Dans le cadre du thème retenu, l'auteur a l'entière liberté des contenus, selon son parcours et ses projets artistiques.

L'auteur accepte que des informations le concernant (bibliographie, extraits, photos, etc.) soient mises en ligne sur le site Internet et sur les différents supports de communication édités par le Service Université Culture, la DRAC, l'université, les partenaires.

Critères d'admissibilité :

- Auteur de langue française
- La notion de ville devra prendre une place dans son œuvre sous diverses formes : thématique (villes contemporaines, anciennes, françaises, étrangères, réelles, imaginaires...), cadre du récit, travaux croisés avec des architectes, urbanistes...

Dossier de candidature. L'auteur devra fournir :

- un dossier présentant son travail personnel,
- un CV incluant le statut professionnel,
- une bibliographie mise à jour.

Les dossiers doivent être envoyés par messagerie à l'adresse suivante (Myriam Lépron, professeur de littérature française, responsable du secteur Lire/Ecrire au Service Université Culture de l'Université Clermont-Auvergne) :

myriam.lepron@gmail.com

Date limite de l'envoi des dossiers : 9 juin 2017

Une allocation de résidence est attribuée pour cette résidence. Elle fera l'objet d'une subvention versée à l'établissement de résidence par la DRAC.

L'auteur sera hébergé à la Maison Internationale Universitaire (Clermont-Ferrand). Les frais de déplacements entre la résidence et son domicile sont à sa charge, ainsi que les frais de restauration.